

ABONNEMENT.

SAUMUR.
Un an 30 fr.
Six mois 16
Trois mois 8
Poste :
Un an 35 fr.
Six mois 18
Trois mois 10

On s'abonne :

A SAUMUR,
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste,
et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne . . . 20 c
Réclames, — 30
Faits divers, — 75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées,
sauf restitution dans ce dernier cas ;
Et du droit de modifier la rédaction
des annonces.

Les articles communiqués
doivent être remis au bureau
du journal la veille de la repro-
duction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne
sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis con-
traire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en tim-
bres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 9 JANVIER

LE NOUVEAU MINISTÈRE

Le Journal officiel a publié la liste du nouveau ministère, que nous avons donnée hier.

Ce ministère comprend sept députés, savoir :

MM. Sarrien, Sadi-Carnot, Goblet, Baihaut, Lockroy, Develle et Granet ; deux sénateurs, qui sont MM. de Freycinet et Demôle ; enfin deux membres qui ne font pas partie du Parlement : le général Boulanger et l'amiral Aube.

Sous le rapport des nuances républicaines, le ministère comprend deux membres de l'Union démocratique : MM. Sadi-Carnot et Develle ; deux membres de l'Union républicaine : MM. Demôle et Baihaut ; trois membres indépendants : MM. de Freycinet, Sarrien et Goblet ; deux membres radicaux : MM. Lockroy et Granet.

En outre, le général Boulanger se rattache aux radicaux par ses opinions, et l'amiral Aube, aux indépendants.

Comme on le voit, le ministère comprend des membres appartenant à toutes les fractions de la majorité républicaine. Il a donc toutes les chances possibles de durée, mais il suivra la loi commune de tous les cabinets républicains ; les causes de division au sein de la majorité ne tarderont pas à lui créer de sérieuses difficultés.

Quatre nouveaux personnages arrivent pour la première fois au pouvoir, ce sont MM. Lockroy, Granet, Boulanger et Aube.

M. Lockroy, le premier élu de Paris, est un des rédacteurs principaux du Rappel, conseiller municipal de Paris, député des Bouches-du-Rhône, puis de la Seine.

M. Lockroy avait demandé que le ministère dont il a la direction prît le nom de ministère du commerce et de l'industrie.

M. Granet n'est âgé que de trente-huit ans. Il fut tour à tour journaliste à Marseille, préfet de la Lozère, de la Vienne, et directeur

du cabinet et du personnel au ministère de l'intérieur sous M. Constans.

Le général Boulanger, nommé ministre de la guerre, est un des plus jeunes divisionnaires de l'armée. Il n'est âgé que de quarante-cinq ans. Il occupa le poste de directeur de l'infanterie sous le ministère Thibaudin, et il était en dernier lieu commandant du corps d'occupation en Tunisie.

Le contre-amiral Aube est le beau-frère du général Faidherbe ; c'est le grand promoteur de l'idée de remplacer les cuirassés par des torpilleurs.

MM. Develle, Baihaut, nouveaux-venus dans le cabinet Freycinet, avaient déjà occupé précédemment des postes de sous-secrétaires d'Etat.

M. Develle fut d'abord sous-secrétaire d'Etat à l'intérieur avec M. René Goblet, puis avec MM. Duclerc et Fallières.

M. Baihaut, ancien élève de l'École polytechnique, fut pendant deux ans sous-secrétaire d'Etat de M. Raynal dans le cabinet Jules Ferry.

Les cinq membres du cabinet Brisson maintenus, sont MM. de Freycinet, Demôle, Sadi-Carnot, René Goblet, Sarrien.

Il n'y a pas eu de conseil hier matin, afin de permettre aux membres nouveaux du cabinet de prendre possession de leur ministère.

M. Allain-Targé a quitté hier matin la place Beauvau. Il compte se retirer sous sa tente dans sa propriété de Maine-et-Loire.

M. de Freycinet a rendu visite à M. Brisson dans son appartement de la rue Mazagran, ainsi qu'à M. Allain-Targé.

MM. Gomot et Dauterme n'ont été prévenus qu'hier matin par le Journal officiel qu'ils avaient des successeurs à l'agriculture et au commerce.

S'il n'y a pas eu de conseil hier, les ministres se réuniront aujourd'hui samedi à l'Élysée, pour délibérer sur la déclaration ministérielle qui doit être adressée mardi au Parlement, à l'ouverture de la session.

Cette déclaration affirmera la nécessité d'établir une sorte de trêve pour rendre possible une politique de réformes pratiques.

Le nouveau ministère compte se consacrer particulièrement, au cours de l'année 1886, à l'étude des moyens propres à rétablir l'équilibre budgétaire, à diminuer les dépenses occasionnées par les expéditions coloniales et à encourager le travail.

Ce sont là les formules ordinaires dont se servent tous les ministères à leur avènement. On sait ce qu'elles signifient et ce qu'elles valent.

Le Président de la République, de son côté, soumettra au nouveau cabinet les termes du message qu'il doit adresser au Parlement.

Enfin, on s'occupera du choix définitif des sous-secrétaires d'Etat qui doivent compléter la nouvelle combinaison ministérielle.

Les nouveaux ministres ont pris dès hier matin possession de leurs postes.

Nous lisons dans la Petite France :

« Ainsi que nous l'avons déjà fait pressentir, le nouveau cabinet se propose de soumettre aux Chambres pour l'exercice de 1887 un projet de budget qui ne comportera ni impôts nouveaux ni emprunt. Le budget sur ressources extraordinaires serait supprimé, et l'équilibre du budget ordinaire serait principalement recherché. Si les réductions possibles ne suffisaient pas à faire disparaître le déficit, le gouvernement couvrirait les différences par l'établissement d'une surtaxe sur l'alcool.

« Le nouveau cabinet s'opposerait à l'augmentation des surtaxes récemment appliquées aux céréales et aux bestiaux, ou du moins il ferait observer au Parlement que l'application de ces surtaxes n'a pas encore produit tous ses effets et que, dans ces conditions, il ne serait ni prudent ni opportun de modifier le tarif général des douanes.

« La politique religieuse du Gouvernement sera conforme aux indications que M. Goblet, ministre des cultes, a récem-

ment données dans les discours qu'il a prononcés à la Chambre et au Sénat sur la question des desservants.

« Le nouveau Cabinet ne croit pas qu'il soit possible de pratiquer immédiatement le régime de la séparation des Églises et de l'État ; mais il serait disposé à se rallier aux mesures qui auraient pour but de fortifier les droits de la société civile.

« D'après certains renseignements, le ministère du 7 janvier inclinerait à étudier deux projets de loi relatifs : l'un aux associations religieuses, l'autre à la sécularisation des biens de mainmorte.

« Le gouvernement défendra devant le Sénat le principe du service de trois ans. On assure même qu'il serait disposé à détacher immédiatement du projet de loi dont les Chambres se trouvent actuellement saisies les dispositions qui imposent le service militaire aux séminaristes.

« Ces dispositions feraient l'objet d'une loi spéciale.

« Enfin, le nouveau Cabinet prendrait l'initiative d'un projet de loi portant amnistie de tous les crimes et délits politiques.

« La déclaration ministérielle sera précédée d'un message présidentiel. M. Grévy a, en effet, annoncé jeudi soir aux nouveaux ministres qu'après un examen minutieux de la situation il croyait devoir s'adresser au pays.

« M. Grévy, après avoir affirmé que la solidité des institutions républicaines n'a été aucunement compromise par les résultats des dernières élections, ajouterait que l'instabilité gouvernementale pourrait seule nuire aux intérêts réels de la République. »

LA PRESSE ET LE MINISTÈRE

Le Figaro : M. de Freycinet a le plus vif désir de faire une bonne et sage politique ; le programme qu'il a l'intention d'exposer devant les Chambres ralliera assurément une majorité utile.

La Justice : Le nouveau cabinet est véritablement un ministère de conciliation, de

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

EXIL !

PAR M. DU CAMPFRANC

Ma mère levait la main dans un geste d'absolue indifférence. Puis, elle colla ses lèvres sur le médaillon encastré d'or qui ne la quitte jamais, le petit médaillon où est peint, sur ivoire, le visage de mon père.

— Mais pour M^{lle} Nadège, reprit encore Gerkiné, tentez au moins de sauver quelques-unes de vos belles terres, de vos beaux châteaux. Ah ! madame, de grâce, de grâce, signez tous ces papiers. Ce sont des demandes, des suppliques...

Et Gerkiné étalait sur le guéridon maintes misères.

— Vous voulez, Gerkiné ? A quoi bon ? Sa voix était brisée, basse et triste, détachée de tout.

— Oui, madame, je désire, je supplie, je voudrais tant arracher vos biens à la serre moscovite.

De sa main tremblante, brûlée de fièvre, ma mère signa ; puis, se ranimant un peu : — Agissez en mon nom et en celui de ma fille, mon bon Gerkiné. En vous, j'ai toute confiance.

Pour moi, je n'ai plus la force de rien demander, de rien désirer. D'ailleurs, je le crois, toute démarche est absolument inutile. Les biens des Polonais exilés doivent être confisqués. Le czar l'a décrété ainsi, et le czar ne revient jamais sur une décision. La serre, comme vous dites, ne s'ouvre plus, quand elle a saisi sa proie.

Et ma mère qui, pour un instant, était sortie de sa torpeur, y retomba aussitôt.

Que lui importe la confiscation de nos biens ! Elle a perdu sa plus chère tendresse ; et là où une grande douleur absorbe tout un être, une infortune secondaire passe sans même effleurer.

Elle ne pourra vivre ainsi. Mon père a redouté pour elle la rigueur du climat sibérien ; mais que sont le froid et la neige comparés à ce mortel chagrin ?

Parfois, le soir, je m'assieds à ses pieds, doucement elle pose ses mains amaigrées sur mes cheveux, comme, dans la prison, l'avait fait mon père ; puis elle murmure :

— Pauvre enfant ! pauvre enfant !

Alors je lui dis :

— Venez, mère, entendez-vous les cloches ? Elles nous appellent, Dieu veut nous béatifier.

Lentement, par les rues désertes, nous nous acheminons vers la vieille basilique. Mademoiselle nous accompagne ; elle sait si bien dire le mot consolateur. Quelquefois, nous rencontrons de

chères amies ; elles nous saluent d'un pâle sourire, d'une chaude pression de main. D'autres, des craintives et des ingrates, se détournent au contraire. Cœurs lâches !

Ah ! je sais maintenant, je le vois chaque jour, hélas ! quelle effrayante solitude se fait autour des gens en disgrâce !

Les cloches cessent l'appel. Comme nous, des femmes en deuil gravissent les marches usées qui conduisent au portail. Dans le jour assombri de l'église, où flottent des banderoles noires, les cierges entourent d'étoiles d'or la divine Hostie. Elle rayonne dans l'ostensoir. L'orgue laisse tomber du haut de la voûte antique une mélodie grave et pénétrante. L'encens brûle et forme un nuage. La prière s'échappe ardente de toutes les lèvres. Nous inclinons la tête sous la bénédiction du Christ, et, alors, la révolte s'apaise, le chagrin s'adoucit.

Si la soirée est belle, au retour, nous longeons quelques rues. Tout est morne, tout meurt en Pologne. Plus de gai commerce, plus de rires d'enfants, plus rien que la crainte, plus rien qu'une haine sourde qui, un jour, éclatera vengeresse. On n'est pas opprimé en vain !

Parfois encore, nous gagnons les quais, puis les rives de la Vistule. Elles forment une large courbe au-dessus de laquelle s'étage ma bien-aimée Varsovie avec ses palais, ses églises, ses flèches de

monastères, ses parcs, ses fleurs ; et, dominant cet immense ensemble, la statue dorée de notre bon roi Sigismond.

Par ces longues et tièdes soirées de juillet, je trouve à la nature un charme infini. Que de fois je m'arrête, admirant le soleil se coucher sur le fleuve. C'est un embrasement dans le ciel et sur le miroir limpide ; puis, peu à peu, tout s'éteint ; l'ombre s'étend sur les prairies et les bois d'alentour, les grillons font entendre leur chant mélancolique, les oiseaux se cachent dans la ramée, et nous rentrons au logis, dans ce tout petit logis de femme d'exilé, dans ce tout petit logis perdu dans un faubourg, et si modeste, si différent des splendeurs de Boroska.

La lampe allumée met une douce lumière dans le petit salon aux meubles très-simples. Le samovar est placé sur le guéridon de marbre ; les tasses sont prêtes pour recevoir le thé bouillonnant... et, quelquefois, un hôte toujours désiré, un ami bien fidèle nous attend.

C'est Serge Nariski. Serge qui déjà se cache comme un proscrit. Et pourtant il est si jeune encore : vingt-deux ans ! Il nous vient à la nuit, en rasant les murs. Un large feutre posé sur sa tête blonde dissimule ses traits.

La mort n'a pas voulu de l'héroïque volontaire. Au bout de longues semaines, pendant lesquelles ma mère lui a prodigué les soins qu'elle eût donnés

concentration républicaine par le choix des personnes; il ne lui reste plus qu'à mettre son programme en harmonie avec sa composition.

Le *Radical*: Le ministère ne paraît pas viable.

Le *Constitutionnel* exprime la même opinion.

La *République* attend pour juger le ministère que M. de Freycinet ait pris la parole devant le pays; elle regrette qu'on se soit incliné devant un ostracisme que nul n'avait le droit de prononcer.

Le *Siècle* attend également les déclarations du nouveau ministère.

Le *Journal des Débats* accepterait sans trop de défiance le nouveau cabinet, sans la présence du général Boulanger au ministère de la guerre.

Le *Rappel* espère que toutes les gauches accueilleront un ministère qui les résume toutes.

La *Paix* exprime une opinion analogue.

Le *XIX^e Siècle*: Les groupes sont représentés dans le cabinet par des hommes trop effacés; la conciliation serait mieux assurée par l'entrée au pouvoir des véritables chefs de parti.

LA DÉFENSE DE NOS CÔTES.

Le plan d'organisation de la défense de nos côtes par des flottilles de torpilleurs est en voie d'achèvement à l'état-major général du ministère de la marine.

Des crédits suffisants seront demandés au Parlement pour compléter le plus rapidement possible la défense de notre littoral, qui serait, en cas de guerre, menacé par l'Angleterre ou par l'Italie.

Cette mesure est sans doute motivée par la construction de forts en vue de Cherbourg, laquelle construction les journaux conservateurs ont déjà signalée il y a un an et sur laquelle ils reviennent encore.

Voici ce que nous lisons :

« Croirait-on que nos voisins les Anglais font des armements contre la France? Est-ce une précaution de défense, et à propos de quoi? Est-ce une menace? »

« Quoi qu'il en soit, les Anglais bâtissent en ce moment un fort, armé d'une tourelle cuirassée, sur un îlot qui fait partie du groupe des îles anglo-normandes. Les embrasures des pièces anglaises seront tournées vers la côte ouest du Cotentin et feront face aux havres de Carteret et de Port-Bail, sur la côte normande. »

« C'est sur les îlots dits des Ecrehous, au N.-E. de Jersey, à quinze kilomètres du havre de Carteret, à dix-huit du havre de Port-Bail, que va se dresser le nouveau fort. En face de ses canons, la côte est rocheuse, peu accessible. A peine deux ou trois petites criques sablonneuses où l'on peut échouer facilement à marée basse. Parmi celles-ci, le havre de Port-Bail, situé à l'embouchure d'une petite rivière, dont les écloisons ont constitué une sorte de barre, se prête mieux que les autres à un débarquement. »

à un fils, il a pu se lever; et, chancelant encore, quitter le refuge que lui offrait Sacha. Le temps, la jeunesse, les marches à pas comptés sous le vivifiant soleil ont permis aux forces de renaitre; et, maintenant, il n'a qu'un désir: combattre encore.

C'est une âme polonaise, rien ne l'abat. Malgré le danger qui, sans cesse, menace sa vie, il sait encore sourire. En lui, un fonds de gaieté et d'espérance résiste à tout. Ses belles ardeurs de jeunesse sont comme une flamme réchauffante. Peu à peu son enthousiasme me gagne, et nous voyons, dans l'avenir, notre patrie délivrée, triomphante. Alors, un pâle sourire effleure les lèvres de ma mère.

— Heureux âge! murmure-t-elle. Pauvres enfants! continuez d'espérer, car l'espérance est douce.

Et, tristement, elle baisse la tête comme pour nous dire: « moi je n'espère plus », puis encore elle continue d'écouter, comme si elle percevait, dans le lointain, le pas cadencé de la *Chaine*.

Serge m'entraîne sur le balcon. Nous y restons accoudés, tandis que, non loin de nous, et souriant à nos plans, Mademoiselle travaille sous la lampe.

Nous aimons ces soirées de juillet, le mois des roses et des fils de la Vierge. Le ciel est clair, et de notre petit jardinet monte une brise embaumée

« Ce fort aura une portée et une puissance considérables; il pourra lancer des projectiles sur nos plages et protéger un débarquement qui pourrait s'effectuer facilement dans les anses sablonneuses de la presqu'île. »

« L'arsenal de Cherbourg est à une très-courte distance, et ses fortifications, prises à revers, ne pourraient opposer une bien vive résistance à un ennemi débarqué à quelques lieues de la place. »

« Il est incontestable, remarque le *Français*, que ces constructions ont un caractère offensif et n'ont d'autre but que de faciliter le débarquement d'une armée anglaise sur nos côtes. Dans ces conditions, un gouvernement ayant quelque souci de ses devoirs devrait demander des explications sur des travaux de cette importance et en même temps faire construire sur la côte des batteries en état de dominer ou tout au moins d'annuler le fort anglais des Perchons. Il y a trois ans, dans un très-remarquable travail paru dans la *Revue des Deux-Mondes*, l'amiral Aube signalait au gouvernement la nécessité absolue de mettre les défenses de nos ports militaires au niveau des progrès de la science et de pourvoir à la protection de nos côtes. Cet appel n'a pas été écouté. Attendra-t-on qu'il soit trop tard? Nos républicains ont mieux à faire que de penser à la défense de la patrie. »

Chronique générale.

La mort de M. le comte de Falloux a produit une très-grande sensation à Paris et tous les journaux consacrent un article à retracer et à apprécier la vie du défunt.

Il est regretté et loué par tous les organes conservateurs, et les feuilles républicaines, tout en critiquant ses idées, reconnaissent son talent et sa droiture.

Un seul article détonne au milieu de tous les autres; il est signé d'un homme qui se prétend catholique et qui, pour le prouver, ne laisse jamais échapper une occasion d'attaquer Léon XIII avec une acrimonie et une violence sans égale: c'est M. Durand Morimbeau, alias Henri des Houx; il fait un véritable réquisitoire contre M. de Falloux.

Les travaux de l'église du Sacré-Cœur, à Montmartre, ont été suspendus par ordre de M^r l'archevêque de Paris.

Ce monument de piété nationale qui doit être élevé d'après le plan de M. Abadie, mort l'année dernière sans avoir pu achever son œuvre, était continué par M. Daumet, architecte, ancien prix de Rome.

Un différend s'est élevé entre le comité de l'œuvre et M. Daumet, qui s'est permis de modifier certaines dispositions adoptées par son prédécesseur. Le comité estime que le succès final au point de vue esthétique serait compromis par ces modifications. Une commission d'architectes composée de MM. Bailly, Vaudremer et Garnier vient d'être désignée pour trancher la question. En attendant, le chantier est fermé.

ainsi qu'un bruit d'eau dans la vasque.

C'est doux d'être ensemble, et c'est triste, triste aussi, car bientôt nous serons séparés; bientôt ma mère va retrouver son pays, sa Bretagne.

L'autre soir — il y a déjà huit jours — Serge me disait :

— Ainsi votre départ est décidé... Dans quelques semaines, vous aurez quitté Varsovie?...

Je lisais un regret dans son beau regard, et j'en fus émue. Son âme est si franche, si loyale! J'aime le jeune aide de camp de mon père comme j'aimerais un frère.

— Oui, répondis-je, le départ approche. Désormais, que ferions-nous ici? Mon grand-père de Kerlis nous demande. Ses lettres sont de plus en plus pressantes, et si ma mère devait jamais se reprendre à la vie, ne serait-ce pas en entourant son vieux père, en s'occupant de mes jeunes cousins, trois orphelins n'ayant pour appui que ce vieillard septuagénaire, un roseau, que le ciel peut briser d'un jour à l'autre. Du reste, la Bretagne est une terre catholique. Elle sympathise avec la Pologne.

Serge demeurerait rêveur.

— Oui, fit-il en fin, oui, vous allez retrouver une nouvelle famille, une nouvelle patrie. Vous allez revivre là-bas, et oublier...

Ses yeux se voilaient. Et moi je lui dis avec un accent de reproche :

Des placards anarchistes ont été trouvés affichés jeudi matin aux environs du ministère de l'intérieur, rue Cambacérés, rue de Suresnes et rue des Saussaies. Ces placards invitaient les citoyens à une manifestation populaire devant la Chambre des députés pour le jour de la rentrée, pour réclamer l'amnistie.

D'autres affiches ont été également trouvées dans les quartiers ouvriers des faubourgs Saint-Denis et Saint-Martin.

Les Chambres seront saisies, à la rentrée, d'un projet de la commission spéciale instituée en 1884, par le gouvernement, pour réviser la législation si coûteuse des protêts. L'économie de ce projet donne satisfaction à une partie seulement des desiderata du commerce.

C'est ainsi que la demande des chambres de commerce, tendant à ce que le porteur d'un effet protesté donne au tireur, dans les deux jours, un avis sommaire indiquant les noms et domicile du tiré et les causes du non-paiement, a été rejetée par la commission.

A la rentrée du Parlement, la Chambre sera saisie d'une proposition tendant à obliger les députés à signer leurs bulletins de vote à chaque scrutin.

On espère ainsi éviter le renouvellement des actes frauduleux qui se sont produits lors du vote des crédits du Tonkin.

Les députés votent avec des bulletins bleus ou blancs, sur lesquels leurs noms sont imprimés à l'avance et dont ils ont une provision dans leur pupitre.

Ces bulletins ne seraient pas modifiés; l'innovation consisterait donc dans l'obligation de la signature manuscrite.

LA SOURIS BLANCHE

MUSIQUE DE BOÏELDIRU.

I

D'ici voyez ce ministère
D'où sort le chef du Cabinet!
Pour remplacer Brisson l'austère,
Grévy fait choix de Freycinet.
Conservateur, intransigeant,
Qui tramez complot malaisant,
Prenez garde! (bis)
La Souris blanche vous regarde,
La Souris blanche vous entend!

II

Si l'on en croit de sûrs oracles,
Ce Freycinet, comme Gozman,
Pour renverser tous les obstacles,
A, dans sa poche, un talisman.
Parlement félon ou méchant,
Qui vexe le gouvernement,
Prenez garde! (bis)
La Souris blanche vous regarde,
La Souris blanche vous entend!

III

Mais son orgueil n'est pas si mince:
Il guette le char de l'Etat.
N'eût-il pas, aussi bien qu'un prince,
Le rare honneur d'un attentat?

— Serge, Serge, oublier! oublier mes amis, oublier la Pologne! Le croyez-vous? J'ai trop souffert ici pour ne pas y laisser tout mon cœur. Si vous saviez ce que j'ai éprouvé au départ de mon père, ce que j'éprouve encore. Me dire: il est vivant, et tu le pleureras toujours comme on pleure un mort!

Le visage du jeune Nariski s'était empourpré, son regard étincela.

— Et, si on le délivrait, Nadège?... Si celui que vous appelez quelquefois votre frère vous rendait un père?...

Déjà je voyais les chaînes brisées, le prisonnier dans nos bras. Ce fut un éclair, et, bientôt, je répliquai tristement, avec l'accent que toujours y mettais ma mère :

— Je n'ai plus d'espérance... un tel rêve... c'est folie!

A cet instant, au rayonnement des étoiles, Serge me parut comme transfiguré: enthousiasme, énergie, volonté, son regard exprimait tout cela, et, d'une voix ardente :

— J'ai cherché et j'ai trouvé. Non, Nadège, ce à quoi je pense depuis plus d'un mois, ce n'est pas un rêve, ce n'est pas une folie. Vous ne savez donc pas comme les forces se doublent, quand on aime vaillamment; et j'aime mon commandant de toute mon âme. La neige, le froid, la barrière des monts Ours, la garde des soldats, tout cela disparaît

Président, bon vieux Président;
Combien vous êtes imprudent!
Prenez garde! (bis)
La Souris blanche vous regarde,
La Souris blanche vous entend!
PAUL FERRIER.

ÉTRANGER

ALLEMAGNE. — Berlin, 8 janvier.

Une proclamation des socialistes polonais a été affichée au coin des rues de Posen et répandue à profusion dans toute la ville. Ce document se termine par les mots: « Vive la confédération des peuples! Vive la révolution sociale! » Il porte la signature de M. Mendelsohn, qui rédige le *Przedswit*, journal paraissant à Paris, et qui avait été poursuivi, il y a quelques années, pour menées socialistes.

On croit à Berlin qu'il y a un rapprochement sérieux entre l'Allemagne et l'Angleterre.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 8 janvier.

Les achats du comptant sont de plus en plus nombreux malgré l'élévation des cours des rentes: le 3 0/0 se tient à 80.90, l'amortissable à 82.75, le 4 1/2 0/0 nouveau à 110.

On continue à voir de la baisse sur la Banque de France.

Le Crédit Foncier de France est ferme à 1.325. Les acheteurs du mois de décembre se trouvent en bénéfice du montant du coupon.

Bons achats d'obligations Communales en vue du tirage du 5 février.

Les Foncières 1885 sont à un prix très-favorable pour les acheteurs.

La Société Générale est très-ferme à 448.75.

Les Méridionaux Italiens sont fermes à 685 et coupon.

Les Dépôts et Comptes Courants sont très-demandés.

Nouvelle baisse sur le Panama qui baisse à 401.25.

Les actions de nos grandes Compagnies de chemins de fer sont très-bien tenues.

CHRONIQUE LOCALE

ET DE L'OUEST.

ENGAGEMENTS VOLONTAIRES

Conformément aux ordres du ministre de la marine et des colonies, les engagements volontaires pour les corps des équipages de la flotte sont ouverts, à partir du 1^{er} janvier 1886, sur toute l'étendue du territoire français, y compris la Corse et l'Algérie, pour les jeunes gens appartenant à la classe de 1885, réunissant les conditions définies au décret du 18 juin 1873.

Il n'est pas reçu d'engagement pour les équipages de la flotte au-dessous de l'âge de 18 ans.

Les engagements dans l'intérieur de la France, en Corse et en Algérie, ne seront ouverts que jusqu'au 31 mars 1886. Dans les divisions et à Paris, ils resteront ouverts tant que les besoins du service l'exigeront.

devant la volonté d'un homme énergique. Priez pour moi, Nadège, priez pour votre père.

Il s'arrêta soudainement, me serra la main avec une ardeur inexprimable; et, depuis, je ne l'ai plus revu. Il a quitté Varsovie.

O grand cœur héroïque! cher et vaillant Serge Nariski!

(A suivre.)

Théâtre de Saumur

Direction: J. BRETON.

Lundi 11 janvier 1886,

FAUST

Opéra en 5 actes et 7 tableaux, paroles de MM. Jules Barbier et Michel Carré, musique de Ch. GOUNOD.

DISTRIBUTION:

| | |
|---|--------------------------|
| Le docteur Faust..... | MM. Goffoël. |
| Méphisphélès..... | Nevou. |
| Valentin..... | Dechesne. |
| Wagner..... | Vicent. |
| Marguerite..... | M ^{mes} Dorion. |
| Siebel..... | Fleury-Pillard. |
| Marthe..... | Lelong. |
| Peuple, étudiants, soldats, pages, bayadères. | |

Bureaux, 7 h. 3/4; rideau, 8 h. 1/4.

Il ne sera reçu de demandes de devancement d'appel pour que les jeunes gens susceptibles d'être admis comme élèves ou quartiers-maîtres mécaniciens ou pour ceux exerçant les professions de voilier, cuisinier, tailleur d'habits, chaudronnier en cuivre et forgeron.

On lit dans le *Journal de Maine-et-Loire* :

« Nous croyons savoir que l'Association artistique, reconnaissante de l'appui que lui donnait M. le comte de Falloux (le *généreux bienfaiteur lui versait chaque année 600 fr. pour sa place*), doit prêter son concours à la cérémonie funèbre de samedi.

» Lorsque M. de Falloux avait accepté le titre de fondateur de l'Association, œuvre dont il appréciait toute la valeur, il avait dit : « Je vous remercie d'avoir pensé à moi ; malheureusement j'ai peu de temps à vivre ; que ne puis-je entendre nos beaux concerts après ma mort ! » En rendant ce dernier et suprême hommage à M. de Falloux, l'Association artistique acquittera une dette de reconnaissance et réalisera ainsi le désir d'un de ses membres les plus assidus et les plus constamment dévoués. »

Nous lisons dans le dernier numéro d'*Angers-Revue* :

« L'Association Artistique d'Angers vient de perdre un de ses soutiens les plus illustres et les plus dévoués. Le comte de Falloux a succombé dans la journée d'hier, emporté rapidement par une de ces attaques qui ne pardonnent guère à ceux qui sont sur le déclin de la vie. Il ne nous appartient pas d'insister ici sur une existence consacrée tout entière au travail de l'intelligence et de la pensée. Nous voulons seulement, et sans tarder, apporter sur cette tombe notre part de regrets. L'éminent écrivain que nous perdons était de ceux qui savent aimer les arts, et la musique en particulier comptait en lui non seulement un fin connaisseur, mais encore un ami fidèle. Il aimait en effet se reposer du labeur littéraire et des luttes politiques en venant écouter les harmonieuses et sublimes manifestations de la pensée d'un Mozart ou d'un Beethoven. Nul mieux que lui ne suivait avec plus de régularité, plus de sympathie nos concerts populaires, auxquels il ne cessait d'intéresser. La perte d'un pareil protecteur est de celles qui laissent de ces vides qu'on ne comble pas. — L. R. »

ÉTAT-CIVIL D'ANGERS PENDANT 1885.

Naissances, 4,500. Décès, 4,902. Excédant des décès, 402. Mariages, 606.

Le plus grand nombre de naissances a été constaté dans le mois de février (446) et le plus petit nombre dans le mois de juin (95).

Le plus grand nombre de décès a été relevé dans le mois de janvier (496) et le plus petit nombre, dans le mois de juin (438).

Enfin, en 1885, on a compté 5 naissances et 44 décès de plus, et 134 mariages de moins qu'en 1884.

1 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LE BLANC ET LE ROUGE

I

Bien que François Legoff, le patron plâtrier, n'eût guère plus de quarante ans quand il devint veuf, il jura néanmoins de ne jamais se remarier.

Il avait un enfant seulement, un petit garçon de neuf à dix ans, nommé Louis, pour lequel il rêvait, — rêva de bien des pères — un avenir des plus brillants.

Il le mit en pension dans un collège, et, pour lui amasser, comme il disait, un joli petit avoir, le plâtrier travailla avec acharnement.

François Legoff, qui savait à peine lire, voulait que son fils apprît le latin. Il le voyait déjà bachelier, puis avocat.

— Avocat ! répétait-il, Louis sera avocat.

Et, tout bas, il ajoutait avec orgueil :

— Pourquoi ne deviendrait-il pas député ?... ministre ?

Reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas traité avec la Société des Gens de Lettres. Traduction réservée.

POITIERS.

A la dernière séance du conseil municipal de Poitiers, il s'est produit un petit incident qui a vivement égayé l'auditoire. Après avoir fait connaître que l'ordre du jour était épuisé, M. Tézard, maire, a proposé au conseil de signer une adresse à M. Jules Grévy, pour le féliciter de sa réélection comme Président de la République. Dès que M. Thézard eut formulé sa proposition, M. Mousset demanda la parole pour une motion contraire. M. Thézard, alors, déclara la séance levée. Puis, quelques conseillers municipaux se réunirent au café, et là, entre deux books, rédigèrent et signèrent, hors séance, l'adresse à M. Grévy que nous avons reproduite.

Voici le texte de la contre-proposition de M. Mousset :

« Considérant que l'Assemblée nationale réunie à Versailles le 28 décembre ne comprenait pas dans son sein la représentation de quatre départements dont les députés avaient été invalidés et que, par conséquent, plus de 350,000 électeurs ont été, dans la personne de leurs mandataires, privés de toute participation dans l'élection du Président de la République, les soussignés déclarent adhérer pleinement à la protestation des sénateurs et députés de la droite, et adressent leurs plus chaleureuses félicitations aux représentants de la nation qui, dans ces circonstances, ont élevé la voix au nom de la probité politique outragée et de la volonté nationale méconnue. »

TOURS.

Les journaux de Tours annoncent la signature, par M. le Président de la République, du décret autorisant M^r l'archevêque de Tours à construire la nouvelle chapelle de Saint-Martin. M^r Meignan a reçu ces jours derniers ampliation du décret.

Les mêmes journaux nous apprennent encore que l'administrateur civil qui, depuis la mort de M^r Colet, gère les revenus de la mense archiépiscopale, a rendu ses comptes à M^r Meignan, qui administrera désormais la mense du diocèse.

En ce moment où les légumes frais sont si rares, nous recommandons aux personnes économes les excellentes conserves de *Petits Pois* et de *Haricots verts* qui sont vendues à l'ÉPICERIE CENTRALE de Saumur 95 c. la boîte d'un litre pouvant être servie pour plus de six personnes.

CHRONIQUE THÉÂTRALE

A Saumur, la dernière représentation d'opéra de l'année 1885 a été donnée le 21 décembre et se composait de *Charles VI*. La première de 1886 aura lieu lundi prochain 14 janvier avec *Faust*.

Si l'audition de l'œuvre d'Halévy a été un

vrai succès pour les artistes et pour la direction, — il y avait ce soir-là une des plus belles salles de la saison — celle qui nous est annoncée ne sera pas moins bonne sous tous les rapports.

Charles VI a été brillamment interprété par notre jeune chanteuse contralto, M^{lle} de Vita (Odette), applaudie deux mois auparavant dans *Mignon*, MM. Dechesne, Goffoël et Neveu. Pour remplacer M^{lle} Dorian, qu'une indisposition persistante tenait momentanément éloignée de la scène, l'administration avait eu recours à M^{lle} Mercier, l'excellente et gracieuse prima donna qui, dans les premiers mois de 1882, sous la direction Roubaud, avait paru devant nous dans *Mignon*, la *Traviata*, les *Contes d'Hoffmann*, *Si j'étais roi*, la *Juive* et le *Trouvère*. M^{lle} Mercier a chanté avec le talent que nous lui connaissons le rôle assez ingrat d'Isabelle. Bien que nous revenions un peu tardivement sur cette soirée, nous ne pouvons omettre de signaler le passage inattendu à Saumur d'une charmante artiste qui y a laissé les meilleurs souvenirs. Elle a joué tout récemment à Angers, avec un très-grand succès, le rôle de Rosine dans le *Barbier*. A la suite de cette représentation, le *Patriote de l'Ouest* a publié sur M^{lle} Mercier un article des plus élogieux qui se terminait ainsi : « Les autres artistes, Neveu, Dechesne, Goffoël, Vincent, ne nous en voudront pas d'avoir consacré l'espace d'une chronique à une ancienne pensionnaire de notre théâtre. Ils sauront voir là un garant du souvenir que nous garderons d'eux quand ils nous auront quittés. » Ce compte rendu fait autant d'honneur au chroniqueur angevin qu'à l'artiste qui l'a inspiré.

La partition de Gounod, qui va nous être offerte, promet d'être un nouveau triomphe pour la troupe d'opéra. En première ligne, nous aurons, dans le rôle de Marguerite, l'inimitable diva, M^{lle} Dorian, dont la santé est complètement rétablie, comme elle l'a prouvé ces derniers jours en faisant preuve, dans chacun de ses rôles, d'une virtuosité incomparable, et qui reparait ce soir même dans *Lakmé*. M. Neveu sera superbe dans le rôle de Méphistophélès, si parfaitement approprié à sa voix et à sa nature. Le ténor, M. Goffoël, ne recueille jamais que des éloges. Après l'avoir vu dans *Faust*, un de nos confrères disait : « Quant à M. Goffoël, qui pour la première fois chantait *Faust*, il a été littéralement merveilleux, et le succès incontestable de cette journée fait présager pour lui le plus bel avenir. » Ajouter que M. Dechesne chantera le rôle de Valentin, que les autres rôles seront tenus par M^{me} Lelong (une dame Marthe comme on en rencontre rarement), par M^{me} Fleury (Siébel) et par M. Vincent, c'est dire que *Faust* sera interprété d'une façon véritablement hors ligne.

Malheureusement, cette fois encore, la salle sera trop petite pour contenir la foule des auditeurs qui voudront assister à cette remarquable soirée.

Dans la revue théâtrale de l'*Union de l'Ouest*, parue hier, nous trouvons ce pas-

sage sur la nouvelle représentation de *Faust* qui a eu lieu dimanche dernier à Angers :

« M. Neveu est décidément un admirable Méphistophélès. Le jeu et le chant, tout est à louer : son air du *Veau d'or* et la *Sérénade* sont autant de succès. Il tient le rôle avec une incontestable autorité.

» M. Goffoël a délicieusement chanté la *Capitaine*, très-vivement applaudie d'ailleurs. Nous avons su l'apprécier au milieu des traits légers et brillants du *Barbier de Séville*; la musique de *Faust*, plus élevée, plus langoureuse, plus sentimentale, si merveilleusement appropriée au sujet, nous a montré un côté nouveau du talent de notre ténor : sa voix étendue, sa méthode sûre font goûter davantage encore cette belle musique. Tout au plus pourrait-on lui demander un peu plus de chaleur par moments, notamment dans la scène du jardin.

» M. Dechesne est très-bien dans le rôle un peu secondaire de Valentin. Les trois chanteurs sont remarquables dans le trio du duel.

» Il faut à M^{lle} Dorian une énergie réelle pour soutenir des rôles comme celui de Marguerite. Dimanche, sa voix était bien revenue ; on l'a applaudie comme de coutume, c'est assez dire. Nos compliments à M^{me} Lelong qu'on ne voit pas assez souvent, au désir de tous, sur la scène, et qui joue fort bien le rôle de Marthe, la gouvernante de Marguerite. »

Un jeune homme se présente devant M. le maire, avec sa future, en riant d'une façon indécente.

— Singulière tenue, monsieur, lui dit l'officier public ; ce que vous allez faire n'est pourtant pas si drôle !

Au Palais-Royal, devant un magasin de décorations, deux individus demi-bourgeois, demi-ouvriers, regardent la devanture.

— Et ce tas, qui est là, fait l'un des deux promeneurs à son compagnon, en lui désignant des décorations étrangères, qu'est-ce que c'est que ça ?

— Oh ! ça, fait l'autre d'un air renseigné, ce sont des décorations pour la province !

Grand Théâtre d'Angers.

Samedi 9 janvier

LAKMÉ, opéra-comique en 3 actes, musique de Léo Delibes.

Dimanche 10 janvier

Les MOUSQUETAIRES au COUVENT, opéra-comique en 3 actes, musique de Louis Varney.

Cirque-Théâtre d'Angers.

Dimanche 10 janvier

Le COURRIER de LYON, drame en 6 actes.



PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Il fallut en rabattre. Un beau jour, le jeune Legoff, qui venait d'avoir quatorze ans, déclara à son père qu'il ne voulait plus retourner au collège.

— Je serai plâtrier comme toi, lui dit-il, et pour cela il n'est pas nécessaire d'être bien savant. Tu te plains quelquefois d'être écrasé de besogne, eh bien ! je t'aiderai... Nous pourrions entreprendre des travaux plus importants... Je t'assure que je serai très-heureux d'être avec toi... Allons, c'est dit, n'est-ce pas ? Je commencerai dès demain.

Le lendemain, en effet, malgré tout ce que son père put lui dire, Louis se mit à l'ouvrage et travailla, tous les jours, avec une ardeur telle, qu'en moins de deux ans, il devint un ouvrier très-habile.

— Pour la moulure, disaient ses compagnons plâtriers, personne parmi nous n'est capable d'aller avec lui.

A vingt-cinq ans, il voulut voyager, disant qu'il était bon qu'un jeune homme vit du pays. Son père, qui, lui aussi, dans sa jeunesse, avait fait son tour de France, le laissa partir ; mais six mois s'étaient à peine écoulés que François Legoff, très-gravement malade, rappelait son fils. Louis se hâta de revenir.

— Mon pauvre enfant, lui dit le plâtrier, je sens que je suis perdu ; mais je bénis le Ciel, qui m'a laissé vivre jusqu'à ton retour. Voyons, ne pleure donc plus comme cela... Tu es un homme... Essuie tes

larmes et écoute-moi : Le travail, Dieu merci, ne te manquera pas ; mais tu vas rester seul, et, à ton âge, un homme ne doit pas vivre seul... Marie-toi, mon enfant, marie-toi, et surtout tâche de rencontrer une femme bonne et vertueuse comme le fut ta mère.

Le plâtrier mourut trois jours après. Cette mort plaça Louis à la tête d'une quinzaine d'ouvriers, et lui laissa la direction des nombreux travaux commencés par François Legoff.

Le jeune homme passait toutes ses journées hors de chez lui, surveillant ses ouvriers, et, très-souvent aussi, travaillant lui-même. Cette activité endormait un peu le chagrin qu'il ressentait de la mort de son père ; mais le soir, quand il rentrait dans sa maison vide et silencieuse, il tombait aussitôt dans une profonde tristesse ; son cœur se serrait et des larmes mouillaient ses yeux. Les dernières paroles de François Legoff : « Marie-toi, mon enfant, marie-toi », lui revenaient à la mémoire, et, parmi toutes les jeunes filles qu'il connaissait, il en cherchait une qui ressemblât au portrait que le plâtrier, avant de mourir, avait fait de sa femme.

Un soir, Louis s'endormit en prononçant le doux nom de Marguerite.

II

Marguerite était la fille d'un petit épicier nommé Coraéc. Elle avait vingt-trois ans. Elle était blonde,

avec de grands yeux bleus, d'une douceur infinie.

« C'est un ange de beauté et de bonté », disaient tous ses voisins.

Certes, Marguerite était jolie ; mais sa bonté, qu'on vantait si haut, n'existait qu'en apparence, et...

« Il ne faut pas juger les gens sur l'apparence », a dit avec raison le bonhomme La Fontaine.

Marguerite était coquette, orgueilleuse et possédait une dureté de cœur qu'il est bien rare de rencontrer chez une femme. La vue d'une souffrance la laissait complètement insensible... Elle avait vu mourir sa mère sans verser une seule larme.

Tel était « l'ange » que Louis Legoff songeait à épouser.

L'orgueilleuse jeune fille rougissait d'avoir pour père un petit épicier ; aussi ne paraissait-elle que le moins possible à la bonté. Elle ne pouvait supporter l'odeur des fromages, et, pour rien au monde, elle n'eût consenti à toucher, même du bout des doigts, aux sardines en baril.

— Comment peut-on vendre de toutes ces horreurs ! s'écriait-elle avec une grimace de dégoût.

(A suivre.)

LÉOPOLD SABOT.

Etude de M^e GAUTIER, notaire à Saumur.

A VENDRE

A L'AMIABLE

BEAU VIGNOBLE clos de murs, situé à Varrains, ayant appartenu à M. COUZINEAU, avec maison de maître, belle cave, cuve et pressoir. — Superficie : 4 hectares 77 ares 16 centiares.

Et JOLI JARDIN, situé entre la rivière du Thouet et la rue principale de Saint-Florent, avec maison. — Superficie : 6 ares environ.

Pour plus amples détails, voir les placards.

S'adresser, pour traiter, à MM. BARBIN et COULON, propriétaires à Saumur, ou au notaire. (4)

Etude de M^e PINAULT, notaire à Saumur.

A VENDRE

A L'AMIABLE

LES BIENS

Ci-après,

Appartenant aux époux BRETON-FRANÇOIS :

1^o Une MAISON, sise à Varrains, rue des Roches-Neuves, avec dépendances ;

Et 2^o 35 morceaux de terres, prés, bois et vignes, situés communes de Chacé, Souzay, Varrains, Dampierre, Saint-Cyr-en-Bourg, Artannes et Saumur.

Facilités de paiement.

S'adresser à M. TAVEAU, expert au Pont-Fouchar, ou à M^e PINAULT, notaire. (929)

Etude de M^e PAUL PROUX, commissaire-priseur de l'arrondissement de Saumur.

VENTE MOBILIÈRE

Par suite de cessation de commerce

Le lundi 11 janvier 1886, à une heure du soir,

A Saumur, rue de la Petite-Bilange, dans une maison occupée par MM. Joly frères et Robert.

Il sera vendu :

Deux très-beaux comptoirs en chêne, bureaux, bibliothèque, casiers, presse à copier, calorifère en fonte et ses tuyaux, cuisinière, buffet, tables, fauteuils, chaises, lessiveuse, bois de lits, tables de nuit, lits en fer, glace, table de toilette, couettes, matelas, traversins, oreillers, rideaux, une grande quantité de sacs en toile, boîtes, cartons, batterie de cuisine, vaisselle et quantité d'autres objets.

Au comptant, plus 10 0/0.

Etude de M^e HACAULT, notaire à Montreuil-Bellay.

A Vendre ou à Louer

A L'AMIABLE,

Pour entrer en jouissance de suite

UNE MAISON

Située au Coudray-Macouard, sur le bord de la grande route nationale de Saumur à Montreuil, et appartenant à M. GUYON-GUÉNUT.

Cette maison, où s'exploitait autrefois l'hôtel du Cheval-Blanc, comprend quatre chambres basses, cinq chambres hautes, grenier au-dessus, puits, pompe, un hangar, vastes écuries, cave sous la maison, buanderie, verger, cour et jardin, le tout en un seul tenant ; joignant au nord la route du bourg, au couchant la route de Saumur, au midi Robert et au levant Boisromé.

Cette maison convient soit pour un Hôtel ou Café, soit pour tenir un commerce quelconque.

Grandes facilités pour le paiement.

S'adresser, pour traiter et avoir des renseignements, soit à M^e HACAULT, notaire, dépositaire des titres de propriété, soit à M. FÉRET, expert à Montreuil-Bellay. (19)

Cabinet de M. LANGLOIS, 32, rue du Portail-Louis.

A LOUER

PRÉSENTMENT

Portion d'un grand Hôtel

Situé à Saumur, rue d'Orléans, n^o 78,

Dont le surplus est occupé par M. Jules COQUEBERT DE NEUVILLE,

Comprenant : office, salle à manger donnant sur le jardin, grand salon, chambres et servitudes, grand jardin commun.

S'adresser, pour visiter, soit à M. MOREAU-BARRIERE, à la Tour-de-Menive, commune de Saint-Florent, soit à M. LANGLOIS, rue du Portail-Louis. (14)

A VENDRE

BEAU

Plant de Peupliers Suisses

10,000 environ,

De 2 et 3 ans, à 45 et 50 centimes.

S'adresser à M^{me} veuve BRESSIERE, au Préperreau, commune d'Allonnes.

A VENDRE

Très-bon Cheval rouan âgé de 6 ans, taille 1 m. 60 environ, trottant bien.

S'adresser au bureau du journal.

Changement de Domicile

DEPUIS LE 1^{er} JANVIER 1886

La Maison de Modes de M^{me} VOLOT, précédemment rue Saint-Aubin, 47, Angers, est transférée RUE SAINT-JULIEN, 33, à l'angle de la rue Montauban. (21)

A VENDRE

Au Comptant

Fûts vides à retourner

Chez M. Louis DUVAU aîné, négociant à Varrains, près Saumur :

Vin rouge nouveau à 70 francs ;

Vin rouge supérieur à 100 francs ;

Vin rouge vieux, couleur foncée, à 120 francs.

Ces vins pèsent 8 degrés 1/2 à 9 degrés.

Des échantillons sont envoyés sur demande. (359)

ON DEMANDE à ACHETER des boules de fort d'occasion.

S'adresser au bureau du journal.

M. HOULARD, FILS

Propriétaire et négociant à Saumur, rue des Basses-Perrières, n^o 7,

Fait savoir à sa nombreuse clientèle, que d'après la baisse qui vient de s'effectuer sur les vins, il offre de très-bons vins rouges vieux et nouveaux du pays, depuis 75 francs la barrique, et du vin blanc depuis 50 francs ; par 1/2 pièce, 3 francs en plus, fût à retourner.

Envoi d'échantillons sur demande.

CIDRES

Mayenne, Bretagne et Normandie

M. ROUSSEAU prévient sa nombreuse clientèle qu'il reçoit des cidres et poirés de première qualité. Livraison par barrique et petit fût à domicile.

Magasin Pichat, place du Roi-René, et rue Nationale, 18. (799)

CIDRE MOUSSEUX première qual., 20 fr., 230 litres. — MAUGET, à Nozay (Loire-Inférieure).

Voulez-vous orner votre salon de deux jolis tableaux ?

Envoyez franco par la poste SIX francs à M. PASQUIER, cimentier-rocailleux à Saumur, et vous recevrez les deux plus belles photographies que l'on puisse rencontrer. Si vous n'en voulez qu'un, le prix est de 4 francs.

Le tableau se compose d'une construction, de plusieurs bassins formant cascade, dont les bords sont couverts d'animaux en rocailles et terminé par un rocher représentant l'histoire de sainte Geneviève de Brabant, connue de tout le monde. (913)

A LA PAIX

SARGET-GIRAULT

SAUMUR — 6, Rue d'Orléans — SAUMUR

A l'occasion du mois des Étrennes, de Nouveaux Rabais ont été faits.

Nous engageons vivement les personnes qui ont des Achats à faire à venir donner un coup d'œil sur les Marchandises étalées pour se convaincre des bas Prix réels de tous nos Articles.

Acheteurs, hâtez-vous, car c'est le 31 JANVIER 1886 qu'auront lieu la CLOTURE IRREVOCABLE de notre Grande Liquidation et la FERMETURE DÉFINITIVE de notre Maison.

SANS PALAIS

DENTS

NI CROCHETS

Léon A. Fresco

Chirurgien-Dentiste

68, QUAI DE LIMOGES

SAUMUR

Extraction, Aurification — Prix modéré.

CHOCOLAT GUÉRIN-BOUTRON

Le CHOCOLAT GUÉRIN-BOUTRON est recommandé par les sommités médicales aux personnes faibles et aux convalescents ; sa qualité supérieure, composée de cacao et sucre premier choix, en fait un aliment très-sain et en rend la digestion facile.

Se vend 2 fr. à 2 fr. 50 et 3 fr. le 1/2 kilogramme.

Thés noirs extra mélangé supérieur, 1 fr. 50, 2 fr. 50 et 4 fr. 25 la boîte.

A Saumur, chez MM. TROUVÉ, confiseur, ALLORY, GABREAU-RATOUIS, MOLLY fils, négociants, et dans les principaux magasins d'épicerie et de confiserie. (246)

ON DEMANDE un jeune homme de 13 à 15 ans pour apprendre un état.

S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE une domestique sérieuse, pouvant offrir de bonnes références.

S'adresser au bureau du journal.

Comptable demande travail chez lui ou petite comptabilité.

S'adresser au bureau du journal.

« Un Rhume négligé est une Phtisie naissante. » (CELSE)

SIROP ET PÂTE AU PIN D'AUTRICHE

REMEDES SANS PAREILS Contre la Grippe, la Coqueluche, le Catarrhe, le Rhume, le Bronchite, le Toux, la Rhinite, le Coryza, le Sinusite, le Pharyngite, le Laryngite, le Trachéite, le Bronchopneumonie, le Pneumonie, le Péricardite, le Myocardite, le Néphrite, le Catarrhe de la Vessie, le Catarrhe de l'Utérus, le Catarrhe du Col, le Cancer du Col, le Cancer de l'Utérus, le Cancer du Sein, le Cancer du Testicule, le Cancer de la Prostata, le Cancer de la Vessie, le Cancer de la Rate, le Cancer du Pancréas, le Cancer du Foie, le Cancer du Pancréas, le Cancer du Pancréas, le Cancer du Pancréas.

Dépôt à Saumur, pharm. NORMANDINE, 11, rue Saint-Jean.

Saumur, Imp. P. GODET.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 8 JANVIER 1886.

| Valeurs au comptant | | | Valeurs au comptant | | | Valeurs au comptant | | | Valeurs au comptant | | |
|------------------------------|----------------|----------------|-----------------------------|----------------|----------------|----------------------------------|----------------|----------------|-------------------------|----------------|----------------|
| | Clôture précé. | Dernier cours. | | Clôture précé. | Dernier cours. | | Clôture précé. | Dernier cours. | | Clôture précé. | Dernier cours. |
| 3 % | 80 95 | 80 90 | Est | 302 50 | 302 50 | OBLIGATIONS. | | | Gaz parisien | 516 | 516 50 |
| 3 % amortissable | 83 77 | 83 80 | Paris-Lyon-Méditerranée | 1251 25 | 1255 | Ville de Paris, oblig. 1855-1860 | 526 | 525 | Est | 379 | 380 50 |
| 4 1/2 % (nouveau) | 106 50 | 106 50 | Midi | 1162 50 | 1162 50 | — 1865, 4 % | 527 50 | 527 50 | Midi | 381 | 382 |
| 4 1/2 % (nouveau) | 110 | 110 | Nord | 1541 25 | 1545 | — 1869, 3 % | 412 50 | 412 50 | Nord | 388 | 391 |
| Obligations du Trésor | 515 | 516 | Orléans | 1345 | 1342 50 | — 1871, 3 % | 395 | 395 | Orléans | 383 | 382 50 |
| Banque de France | 4620 | 4665 | Ouest | 870 | 870 | — 1875, 4 % | 522 | 520 | Ouest | 381 | 381 25 |
| Société Générale | 447 50 | 447 50 | Compagnie parisienne du Gaz | 1495 | 1496 25 | — 1876, 4 % | 519 50 | 516 | Paris-Lyon-Méditerranée | 381 50 | 383 |
| Comptoir d'escompte | 1000 | 1000 | Canal de Suez | 2180 | 2162 50 | Bons de liquid. Ville de Paris | 528 | 528 | Paris-Bourbonnais | 360 50 | 362 |
| Crédit Lyonnais | 527 50 | 526 25 | C. gén. Transatlantique | 473 75 | 470 | Obligations communales 1879 | 457 50 | 458 | Canal de Suez | 579 | 583 50 |
| Crédit Foncier, act. 500 fr. | 1320 | 1328 75 | Russe 5 0/0 1870 | 99 75 | 99 75 | Obligat. foncières 1879 3 % | 451 | 452 | | | |
| Crédit mobilier | 217 50 | 218 75 | | | | Obligat. foncières 1883 3 % | 365 | 365 | | | |

CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR

| Ligne d'Orléans | | | | LIGNE DE L'ÉTAT | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
|--------------------------------|------------|-----------|-----------------------------------|-------------------------------|------|------|-------|-------------------------------|------|------------------|------------|---------------------------------------|-------|-------|-------|---------------------------------------|-------|------------|-------|-----------|-------|-------|------------|-------|-------|------|-------|
| DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS. | | | | SAUMUR - MONTREUIL-BELLAY | | | | MONTREUIL-BELLAY - SAUMUR | | | | SAUMUR - BOURGUEIL | | | | BOURGUEIL - SAUMUR | | | | | | | | | | | |
| 3 heures | 8 minutes | du matin | express-poste. | Mixte | Omn. | Omn. | Mixte | Mixte | Omn. | Mixte | Mixte | Direct | Mixte | Mixte | Mixte | Mixte | Mixte | Mixte | Mixte | | | | | | | | |
| 6 | 55 | — | matin (s'arrête à la Possonnière) | Saumur. | 6 05 | 7 24 | 8 40 | 1 15 | 3 50 | 7 45 | Montreuil. | 6 49 | 9 45 | 1 52 | 8 04 | 8 30 | 11 10 | Saumur. | 8 26 | 8 21 | 12 48 | 4 44 | Bourgueil. | 8 17 | 12 09 | 6 18 | 9 41 |
| 9 | 13 | — | matin, omnibus-mixte. | Chacé. | 6 15 | 7 32 | 8 56 | 1 24 | 4 02 | 7 53 | Brézé. | 7 04 | 10 10 | 2 08 | 5 20 | 8 46 | » | PortBoulet | 8 33 | 9 06 | 1 25 | 6 56 | PortBoulet | 8 26 | 12 18 | 6 20 | 9 50 |
| 1 | 25 | — | soir, — | Montreuil. | 6 39 | 7 52 | 9 27 | 1 46 | 4 30 | 8 19 | Saumur. | 7 23 | 10 39 | 2 28 | 5 40 | 9 06 | 11 39 | Bourgueil. | 8 42 | 9 15 | 1 34 | 7 05 | Saumur. | 9 13 | 1 25 | 7 15 | 10 36 |
| 3 | 32 | — | — express. | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| 7 | 15 | — | — omnibus. | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| 10 | 36 | — | — (s'arrête à Angers). | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS. | | | | SAUMUR et MONTREUIL à THOUARS | | | | THOUARS et MONTREUIL à SAUMUR | | | | MONTREUIL - POITIERS venant d'Angers. | | | | POITIERS - MONTREUIL allant à Angers. | | | | | | | | | | | |
| 3 heures | 26 minutes | du matin. | direct-mixte. | Mixte | Omn. | Omn. | Mixte | Mixte | Omn. | Mixte | Mixte | Omn. | Mixte | Omn. | Omn. | Mixte | Omn. | Omn. | Omn. | | | | | | | | |
| 8 | 31 | — | — omnibus. | Saumur (départ) | 6 05 | 7 24 | 1 15 | 3 50 | 7 45 | Thouars (départ) | 5 40 | 9 01 | 1 07 | 4 20 | 7 45 | Montreuil. | 7 | 1 55 | 8 35 | Poitiers. | 5 50 | 12 50 | 6 15 | 7 08 | | | |
| 9 | 37 | — | — express. | Montreuil-Bellay | 6 53 | 7 55 | 2 2 | 4 50 | 8 41 | Brion-s-Thouet | 5 58 | 9 13 | 1 19 | 4 30 | 7 57 | Loudun. | 8 23 | 2 51 | 9 55 | Neuville. | 6 28 | 1 28 | 7 08 | 7 56 | | | |
| 12 | 48 | — | — soir, omnibus-mixte. | Lernay | 7 02 | 8 02 | 2 11 | 4 40 | 9 31 | Lernay | 6 07 | 9 21 | 1 28 | 4 37 | » | Mirebeau. | 8 37 | 3 4 | 10 14 | Mirebeau. | 6 55 | 1 57 | 7 56 | 9 18 | | | |
| 4 | 44 | — | — | Brion-s-Thouet. | 7 14 | 8 08 | 2 19 | 5 4 | 8 59 | Montreuil-Bellay | 6 49 | 9 45 | 1 52 | 5 04 | 8 30 | Mirebeau. | 9 27 | 3 54 | 11 1 | Arçay. | 7 50 | 2 52 | 9 18 | 10 28 | | | |
| 7 | 4 | — | — omnibus (s'ar. à Tours) | Thouars (arrivée) | 7 39 | 8 21 | 3 32 | 5 19 | 9 16 | Saumur (arrivée) | 7 33 | 10 39 | 2 28 | 5 40 | 9 06 | Neuville. | 9 53 | 4 24 | 11 27 | Loudun. | 8 42 | 3 56 | 10 18 | 11 7 | | | |
| 10 | 34 | — | — express-poste. | | | | | | | | | | | | | Poitiers | 10 38 | 4 56 | 12 1 | Montreuil | 9 24 | 4 38 | 11 7 | | | | |

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet.

Hôtel-de-Ville de Saumur,

Certifié par l'imprimeur soussigné.